

# Des élus d'Indre-et-Loire protestent contre la suspension de soignants



Manifestation de soignants contre l'obligation vaccinale, à Montpellier le 15 septembre 2021. (JEAN MICHEL)

Sur le terrain, malgré l'ambiance de folie covidiste imposée par le pouvoir, il demeure des élus locaux qui, courageusement, relaient l'inquiétude de la population, soutiennent des salariés ou des indépendants suspendus, et interpellent le pouvoir et les institutions médicales locales. Qu'ils en soient remerciés.

**Martine Chapouton**

APPEL D'UN COLLECTIF D'ÉLUS LOCAUX

Nous, élus locaux, sommes interpellés par nos concitoyens privés de soins. Élus pour servir nos administrés, nous ne pouvons nous taire face à leur désarroi grandissant.

Nous déplorons que depuis plusieurs mois, des médecins, des soignants, beaucoup de personnels médico-sociaux soient

suspendus de leurs fonctions, soient mis à l'écart comme des « malpropres » alors qu'ils sont, pour la plupart, irréprochables dans leurs fonctions.

Et suspendus pour quoi ? Pour avoir choisi librement de refuser une thérapie génique, un traitement encore expérimental, qui donne beaucoup d'interrogations quant à son efficacité et au rapport bénéfice/risque de chacun. Inutile d'en rajouter sur ce sujet.

Que fait-on de l'objection de conscience de ces citoyens ?

Que fait-on des lois qui promeuvent le libre consentement de tout acte médical, surtout face à un traitement expérimental ?

Nous avons le devoir de réagir, d'alerter. Cette situation intenable ne peut plus durer. C'est du jamais vu dans l'Histoire de notre pays ! Tout ce que nous avons accompli en faveur de l'accès aux soins se retrouve gravement menacé par des décisions politiques qui interdisent l'accès aux soins à des citoyens qui cotisent comme les autres pour financer la Sécurité sociale.

Nous avons des responsabilités auprès de nos concitoyens. Beaucoup sont dépourvus de soins. On manque cruellement de soignants. On a un véritable problème de santé publique et de désertification médicale, nous le savons tous.

La colère et l'indignation montent chez les patients qui ne trouvent plus de médecins, qui n'arrivent plus à se soigner correctement. Ils se sentent pris en otage, oubliés, « suspendus » eux aussi. Et la situation empire...

Nous ne comprenons pas que le respect de la loi et la sanction soient devenus plus importants que le problème de santé globale. L'ARS n'a pas anticipé, ni cherché de solutions. Le remplacement des médecins est même interdit.

□ Nous demandons expressément au gouvernement de retirer le décret du 5 août 2021, notamment en abrogeant cette obligation vaccinale qui met en tension notre société et met en péril tout le tissu médico-social. Nous demandons que les citoyens

bénéficient des soins des soignants quel que soit le statut vaccinal de ceux-ci.

□ Nous demandons le soutien et l'appui de nos sénateurs, de nos députés, de nos maires, adjoints et conseillers municipaux, afin que ces revendications soient entendues et comprises. Qu'ils nous rejoignent dans cette juste cause.

□ Nous demandons à l'Agence régionale de santé de réintégrer au plus vite ces médecins, ces soignants et tout le personnel médico-social. Nous avons besoin de toutes les forces nécessaires pour soigner et porter secours à la population en détresse.

Catherine Joubert, conseillère municipale, Betz-le-Château,

Béatrice Arnault, conseillère municipale, Betz-le-Château,

Delphine Vial, 2nd adjointe, Betz-le-Château,

Jean-François Chandellier, conseiller municipal, Chédigny,

Charlotte Courcoul, conseillère municipale, Beaulieu-les-Loches,

Nicolas Genvrin, conseiller municipal, Beaulieu-les-Loches,

Véronique Sefari, conseillère municipale, Esves-le-Moutier,

Gaëtan Raguin, conseiller municipal, Vou,

Marie-Nicole Suzanne, conseillère municipale et communautaire, Loches,

Adrien Painchault, conseiller municipal et communautaire, Loches,

Sandrine Plaza, conseillère municipale, Saint-Hippolyte,

François Orsay, conseiller municipal, Noizay,

Frédéric Gervais, conseiller municipal, Vou,

Guy Coulon, 1er adjoint, Villedômain,

Thérèse Richeton, 2nd adjointe, Villedômain,

Dorothee Pérot, conseillère municipale, Preuilly-sur-Claise,

Jean-François Lebourg, conseiller municipal, Esvres-sur-Indre,

Sylvain Henon, conseiller municipal, Descartes,

Collectif d'élus en soutien aux soignants et personnels  
médico-sociaux

[elusoutien.soignantsuspendus@gmail.com](mailto:elusoutien.soignantsuspendus@gmail.com)